

Comité Social et Economique

29, rue Sainte Claire Deville
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
<https://www.csetrimet-lrfrt.com>

T +33 (0) 4 79 20 10 24 (secrétariat)
T +33 (0) 4 79 20 10 25 (comptabilité)
Courriel : stephane.nagi@trimet.fr

FEUILLE D'INSCRIPTION CENTRES DE VACANCES POUR ENFANTS ANNEE 2026

NOM - Prénom de l'ENFANT

DATE DE NAISSANCE SEXE

NOM - Prénom de l'AGENT :

SITUATION DE L'AGENT : (Rayer les mentions inutiles)

➔ OUVRIER - EMPLOYE - TECHNICIEN - AGENT DE MAITRISE - INGENIEUR - CADRE

➔ ACTIF - CDII - AFC - RETRAITE - AGENT EN INVALIDITE - VEUVE/VEUF D'AGENT

SERVICE :

ADRESSE

.....

.....

➔ **ADRESSE DE MESSAGERIE** :

★ TELEPHONE PERSONNEL :

★ TELEPHONE PORTABLE :

Je soussigné Madame, Monsieur

m'engage à respecter le règlement de l'Organisme que le Comité Social et Economique a choisi pour les vacances de mon enfant.

Date et Signature de l'agent

➔ Veuillez indiquer ci-dessous la destination et la date de votre choix :

- 1 ^{er} CHOIX	DATE
- 2 ^{ème} CHOIX	DATE
- 3 ^{ème} CHOIX	DATE

N.B : Pour SAINT GENES CHAMPANELLE et MORNAC, merci de préciser le choix de l'activité :
(Cani-Aventures **ou** Petits Fermiers **ou** Irréductibles Gaulois) et (Stage de surf **ou** d'équitation).

ATTENTION : Le paiement du séjour doit se faire lors de l'inscription de chaque enfant (en chèque bancaire ou chèques vacances).

En cas de paiement par chèque, vous avez la possibilité de faire un, deux ou trois chèques qui seront encaissés en Avril, Mai et Juin 2026.

⇒ Aucune inscription ne sera acceptée sans le paiement total du séjour.